

## RENCONTRES TERRITORIALES DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

6<sup>ème</sup> édition

(7-8 novembre 2018)

« Contrat social et transitions des politiques territoriales »

### Discours de Monsieur le Président du CNFPT

Monsieur le président de la Collectivité de Guyane, représenté par Jean-Claude LABRADOR,  
Vice-président, membre du CRO

Madame le Maire de Cayenne, représentée par Christian FAUBERT, adjoint au Maire,

Madame le Déléguée régionale Paul BERTHELOT,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs les vice-présidents de la Collectivité de Guyane,

Mesdames et Messieurs les administrateurs du CNFPT,

Mesdames et Monsieur les délégués régionaux du CNFPT,

Mesdames et Messieurs les maires, présidents des communautés d'agglomération et des  
communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et communautaires,

Mesdames et Messieurs les membres des CRO,

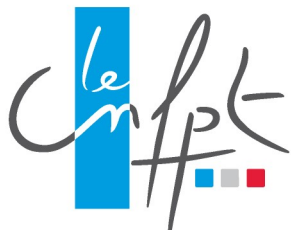
Mesdames et Messieurs les agents territoriaux des Antilles et de la Guyane,

Madame la directeur générale adjointe du CNFPT, Martine FRANCOIS

Madame Tania BERLAND-SANDOT, Directrice régionale de la délégation de Guyane,

Mesdames et Monsieur les directeurs régionaux du CNFPT,

Mesdames et Messieurs,



Je suis particulièrement heureux de vous retrouver pour cette nouvelle édition des Rencontres Territoriales des Antilles et de la Guyane, ici à Cayenne, 6 ans après la première édition guyanaise.

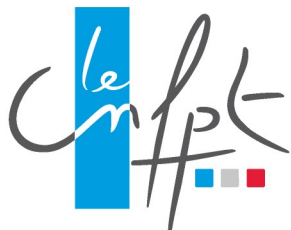
C'est toujours un immense plaisir pour moi de redécouvrir ce territoire dont les attraits et les atouts sont innombrables et dont on ne parle que trop peu ou assez mal, à mon goût, de l'autre côté de l'Atlantique.

Je remercie toutes les collectivités qui ont contribué à la tenue de cette manifestation, notamment la commune de Cayenne. Je voudrais également saluer la fidélité du président de la Collectivité de Guyane, Rodolphe Alexandre qui a répondu présent aux précédentes éditions, en Guadeloupe et en Martinique il y a deux ans. Il nous accueille en mettant, une fois encore cet équipement culturel [ l'EnCRE] à notre disposition. Je l'en remercie chaleureusement. Il a vraiment simplifié l'organisation de cette manifestation.

Beaucoup de choses se sont passées au niveau national et au niveau local depuis l'édition guyanaise de 2012 de ces Rencontres Territoriales qui avaient pour thème : « développement et aménagement durables dans les territoires ultra-marins ». Un thème qui reste plus que jamais d'actualité.

Mais il y a une chose qui n'a pas changé depuis 2012 et que je veux réaffirmer ici devant vous : c'est la volonté du CNFPT, organisme national, paritaire et déconcentré, d'assurer l'égalité d'accès à la formation de tous les agents publics territoriaux dans les outre-mer comme sur l'ensemble du territoire hexagonal.

J'ai fait de cette question une priorité de mon premier mandat à la tête de l'établissement dès 2009. Nous avons réaffirmé avec force cet engagement dans notre projet 2016-2021 et dans la feuille de route qui l'a décliné.



Quelques chiffres concernant l'activité de nos trois délégations des Antilles et de la Guyane peuvent permettre d'illustrer la portée de cet engagement auquel je suis résolument attaché.

Entre 2008 et 2016, le nombre de sessions réalisées par la délégation de Martinique a plus que doublé passant de 434 à 1 027 sessions. Sur la même période l'activité globale a progressé de 82,1 % (en JFS).

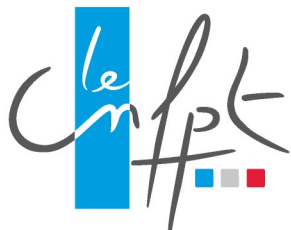
Ici, en Guyane, l'activité de la délégation a progressé de 40 % (en JFS), alors qu'elle a progressé de 17 % dans l'ensemble des délégations. En 2016, la délégation a réalisé 14 500 JFS et 5 500 stagiaires présents.

Enfin, en Guadeloupe, l'activité a progressé de 160% en JFS pour atteindre plus de 36 000 JFS !

Je vois dans ces chiffres un motif de fierté pour les équipes de nos trois délégations régionales que je veux remercier pour leur investissement et leur dévouement.

Je saisi l'occasion pour rappeler la mémoire de Magali ANGLADE, Directrice adjointe aux ressources de la Délégation de Guyane en 2016 lorsqu'elle a été emportée à l'âge de 46 ans après une difficile lutte contre la maladie. Toutes celles et ceux qui ont pu ici, la côtoyer, en garde j'en suis sûr, un souvenir bienveillant.

Je vois dans les chiffres que je viens de vous citer un encouragement à poursuivre sans relâche nos efforts car j'ai bien conscience qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Les attentes à satisfaire et les défis à relever en matière de formation des personnels territoriaux sont encore nombreux, dans les Antilles-Guyane, comme dans l'Hexagone !



L'organisation depuis 2010 de ces Rencontres Territoriales des Antilles et de la Guyane sont une autre traduction de l'engagement du CNFPT auprès des agents et des territoires ultramarins.

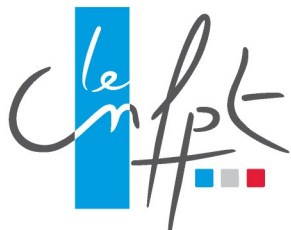
Lorsque quelques mois après le début de mon premier mandat, nous avons conçu ces Rencontres, nous avons le sentiment de répondre à une impérieuse nécessité et à des attentes fortes d'échanges et de débats entre les élus et les cadres territoriaux de vos territoires.

Neuf ans après, cette nécessité et cette soif de confrontation d'idées et de discussions restent intactes, me semble-t-il, comme en témoigne votre présence nombreuse, malgré les distances, malgré le coût des déplacements, après les affluences non moins nombreuses lors des différentes éditions qui se sont succédé en Guadeloupe et en Martinique.

Cela nous touche car cela montre que les initiatives du CNFPT vous intéressent. Mais, cela nous crée aussi des devoirs ; être à la hauteur de vos attentes qui sont, comme je l'ai rappelé précédemment, nombreuses et qui nécessitent des réponses adaptées à votre réalité.

C'est évidemment la mission et la vocation premières des délégations régionales dont les équipes de conseillers et de conseillères formation sont à votre écoute pour élaborer des offres de formation au plus près de vos besoins à travers une large palette d'outils comme les stages inter, les intra, les unions, les contrats de Partenariat de formation professionnelle territorialisée (PFPT), les plans de formation, les formations à distance, etc.

C'est aussi à cela que servent notamment ces Rencontres dont les thèmes essaient de brasser des problématiques qui sont au plus près de vos préoccupations. J'en veux pour preuves les sujets des 9 ateliers et des deux table-ronde qui vous sont proposés au cours de ces deux journées autour de la question qui sert de chapô général à cette manifestation : « *Contrat social et transitions des politiques territoriales* ». De quelles ressources humaines, intellectuelles, financières, d'ingénierie disposent vos collectivités et vos agents pour



actualiser le pacte social républicain qui est au cœur du service public local et pour l'adapter aux transformations à l'œuvre sur vos territoires et aux évolutions des besoins et des attentes de nos concitoyens.

Quelles sont ces grandes transitions et comment impactent-elles vos collectivités ?

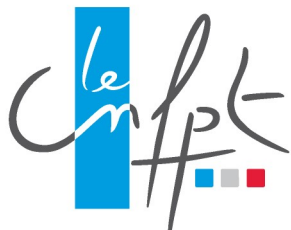
Quelles réponses peuvent-elles être apportées à ces grands défis numériques, écologiques, démocratiques, de cohésion sociale et urbaine, etc. ? quel nouveau modèle de développement local pour répondre par exemple aux enjeux de transitions écologiques ? comment gérer ces transitions tout en s'appuyant et préservant les valeurs et les identités propres à vos territoires ?

Bref, autant de questions passionnantes et complexes qui interrogent l'action publique vous menez au quotidien.

Vos échanges et interrogations, vos témoignages et points de vue croisés, ceux des élus, des cadres, ceux des experts issus de vos territoires, puisque c'est le principe central de ces Rencontres, enrichiront la compréhension et l'approche par les équipes du CNFPT de vos attentes et, in fine, l'offre de formation que l'établissement sera en mesure de proposer aux agents de vos collectivités.

Ce travail ***d'échanges et d'enrichissement mutuel*** est au cœur de l'ingénierie pédagogique déployée par le CNFPT dans toutes ses délégations.

Pour les outre-mer, j'ai souhaité que nous puissions aller encore plus loin au regard de l'engagement pris par l'établissement et que j'ai rappelé au début de mon intervention. C'est la raison pour laquelle j'ai confié à Jacques BANGOU, maire de Pointe-à-Pitre et délégué régional de Guadeloupe une mission sur l'offre de formation à promouvoir dans les délégations ultramarines.



Le pré-rapport qu'il m'a présenté il y a quelques jours et dont il vous parlera lors de la seconde table ronde de demain, dresse notamment un panorama éclairant des défis auxquels vos territoires sont confrontés de la question migratoire à la celle de l'eau, de la question des retraites et de la sur-rémunération à celle de la sécurité.

Ce rapport constituera par conséquent un document précieux pour l'établissement et il nous inspirera des évolutions utiles. Je veux le remercier pour son investissement constant au service de la formation des agents territoriaux en tant que délégué régional et en tant que membre du conseil d'administration de l'établissement.

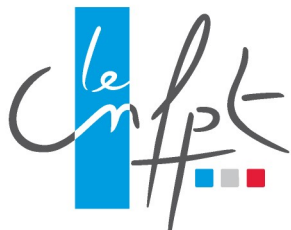
Je veux également en profiter pour remercier les déléguées régionales de Martinique et de Guyane, Marina SIGER et Paule BERTHELOT, sans oublier la déléguée de Mayotte, Ramlati ALI et le délégué de La Réunion, Mario MOREAU, ainsi que les directeurs de toutes ces délégations et les membres des conseils régionaux d'orientations pour leur contribution active.

« Contrat social et transition des politiques territoriales » est donc le thème qui va guider nos échanges de cette semaine et je crois que cela vient en écho avec deux actualités de la semaine dernière.

### **Sur le contrat social d'abord,**

Je voudrais faire écho à une actualité qui, ici probablement plus qu'ailleurs sur le territoire français, marque profondément et ne laisse pas d'inquiéter. Je parle de l'élection du président de la république Brésilienne Jair Bolsanaro,

C'est une décision souveraine du peuple Brésilien qu'il faut accepter et respecter, mais cela ne doit pas nous empêcher à la comprendre et l'analyser d'autant qu'elle n'est pas un épiphénomène, un évènement isolé, considérant l'analogie que l'on peut faire avec la Russie, la Turquie, les États-Unis, la Hongrie ou l'Italie.



Il faut s'en inquiéter car la trajectoire qui s'opère devant nos yeux est préoccupante à l'instar de ce que Emmanuel Todd appelle le crépuscule démocratique, en mettant en exergue que les moments de démocratie réelle sont plutôt des exceptions à l'échelle de l'humanité. Ou encore de ce que décrit Yascha MOUNK dans son dernier ouvrage "le peuple contre la démocratie".

Reconnaissons que depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les démocraties se sont montrées remarquablement stables en de nombreux endroits du globe. Nous avons longtemps commis l'erreur de penser que cela allait durer...

Progressivement, les républiques du monde occidental sont tentés de se détourner de la démocratie alors que nous étions beaucoup de ma génération à penser que la démocratie ouverte accompagné du libre-échange allait s'imposer peu à peu dans le monde entier tant on ne voyait aucune raison pour que l'électeur vote pour des régimes autoritaires.

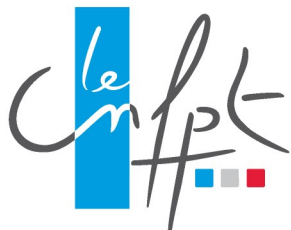
L'accroissement des inégalités, la peur du déclassement, le sentiment que les peuples ont de moins en moins de capacité à peser sur les décisions politiques, tout cela fait le creuset d'un discours simpliste mais bien marqueté.

C'est un discours qui gagne du terrain et parfois les élections.

Un discours qui fait que de nos jours dans nos sociétés, 30 à 40 % des générations nées après 2 000 se disent favorable à un régime politique « musclé ».

Depuis son origine, toute la littérature politique répète que pour protéger la République il faut transmettre ses valeurs d'une génération à l'autre. Il faut réexpliquer l'utilité du contrat social liant la nation et il faut aussi probablement le réinterroger pour s'assurer qu'il n'a pas perdu son objet, sa légitimité.

MAIS s'il doit y avoir un renouveau de notre contrat social, il doit pouvoir s'appuyer sur un service public local qui, bien qu'en transition, ne perd pas son ADN, n'oublie pas qu'indépendamment de la mauvaise presse que certains s'appliquent à délivrer, il reste un service visible, utile, identifié et reconnu par nos concitoyens.



Par ailleurs, **la transition de nos politiques territoriales** ne doit donc pas être conduite sous l'angle exclusif des coûts, où de la pensée du moment, moins, toujours moins.

Car l'autre actualité de la semaine est marquée par cette volonté de réforme qui pèse sur l'avenir du service public en général et donc de l'action publique locale.

Le deuxième Comité Interministériel de la Transformation Publique s'est tenu en début de semaine dernière.

On y met encore en avant, pour justifier l'impérieuse nécessité des réformes, la dégradation du lien entre l'usager et le service public, que les citoyens et les agents perçoivent. **Et cette idée que l'on peut toujours faire mieux avec moins !**

On est pleinement dans un processus assez commun et bien décrit par Noam Chomsky, de dégradation quasi provoquée du service pour mieux justifier sa substitution par le privé voire son abandon.

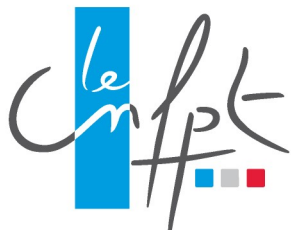
*En langage populaire on dirait : «qui veut tuer son chien, dit qu'il a la rage ! ».*

Singulièrement pour notre établissement, il ne vous a pas échappé que le Premier Ministre a confié tout récemment une mission à deux parlementaires, afin d'examiner, entre autre, les missions des centres de gestion (CDG) et du CNFPT, le niveau des prestations attendues, leur financement et leur organisation territoriale.

Nous avons été auditionné et nous le serons encore la semaine prochaine. Nous serons attentifs aux conclusions bien évidemment ainsi qu'aux enseignements que le gouvernement retiendra dans le projet de loi qui nous est annoncée pour le début de l'année 2019.

Je suis pour ma part, circonspect quant aux bénéfices des rapprochements attendus, de la régionalisation, je suis OPPOSE à la fusion avec les CDG, et je suis attaché à la dimension nationale et mutualisatrice du CNFPT, au profit des 50 000 employeurs publics locaux et des 1,9 million de fonctionnaires territoriaux, pour un égal accès à une formation professionnelle





de qualité, quelque soit le cadre d'emploi, la filière, que l'on soit métropolitain ou ultra-marin.

**Je voudrais, enfin, rappeler mon attachement au statut.**

L'idée qu'il faille proposer des contrats à durée déterminée pour les activités dite non régaliennes pour un meilleur service public m'interpelle ! Tout d'abord c'est supposer que les fonctionnaires titulaires actuels font défaut, ce qui n'est pas vrai, et encore moins démontré, qu'ils n'ont pas la compétence et qu'ils ne sauraient innover sans importations des process du privé.

Ensuite c'est l'assurance d'un système plus inégal et plus couteux.

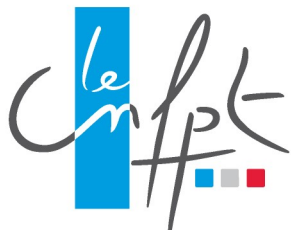
Enfin et évidemment, c'est le chemin d'une petite mort du statut, car si, comme cela a été abordé par un membre du gouvernement dimanche dernier, la possibilité de recourir à des contractuels est offerte comme alternative pleine et entière aux titulaires, il y aura de fait la création d'une voie parallèle d'exercice de missions de service public, concurrente au statut, qui verra sa place progressivement diminuée puis lentement éteinte.

La possibilité de recourir aux contractuels existe, il y a plus de 20 % de contractuels et plus de 60 % des statutaires d'aujourd'hui ont d'abord débuté par la voie contractuelle, il peut y avoir des ajustements mais il ne me parait pas opportun d'aller au delà.

Le statut est pertinent et utile. Je crois que c'est un atout pour notre pays et qu'il n'est pas un frein à notre agilité ou notre capacité d'innover.

Les métiers exercés par les fonctionnaires locaux sont indispensables aux citoyens et à la société. Leur nombre est le gage d'un niveau de sécurité, de développement, de solidarité et de protection auquel les Français sont attachés et qui est reconnu comme performant au-delà de nos frontières.

Le statut est une expression du « contrat » existant entre la Nation et ses agents. Il exprime les valeurs et les principes qui fondent l'action des administrations publiques. Il rappelle aussi que l'agent public intervient dans le cadre d'une hiérarchie administrative qui dépend



des représentants élus du peuple, élus qui restent plébiscités au niveau local, agents publics avec des protections mais aussi des devoirs spécifiques à nos missions. Il est enfin une garantie de continuité et de stabilité.

Nous sommes donc dans un moment de tumulte, et il nous appartient de mettre notre énergie collective dans l'invention des évolutions et des adaptations légitimes que les citoyens attendent de nous, il nous appartient d'être attentif à ce que le service public local soit un ciment efficace de notre société. Il nous appartient de garder le cap, d'y voir clair dans le sens de notre action, de n'être ni dans un immobilisme moribond, ni dans une « ubérisation » dévastatrice.

Je sais que toutes et tous partagent à travers leur engagement au sein des collectivités ou de leurs instances, la conviction que la qualité de la formation des agents territoriaux est essentielle pour garantir, « *un service public efficient dans des territoires en mouvement, porteurs d'expérimentations et d'espoirs* », si je peux me permettre de paraphraser le titre du rapport de Jacques BANGOU.

Votre présence fidèle et renouvelée à cette sixième édition des Rencontres Territoriales des Antilles et de la Guyane, me laisse penser que vous partagez toutes et tous cette conviction !

Je vous souhaite à toutes et à tous de bons travaux, et de bonnes rencontres territoriales.

*François DELUGA*